

n'ai fait, comme beaucoup de Belges, que me soumettre à des événements accomplis sans ma participation. Mais si je n'avais eu qu'à renoncer à mon emploi d'ingénieur, et qu'à sacrifier le fruit de dix-huit ans de service public, je n'aurais pas balancé à me réunir à mon père, trop heureux d'avoir pu passer encore quelques mois près de lui avant d'en être à jamais séparé.»

Etienne Willmar fit sa carrière dans le corps des ponts et chaussées où il obtint le grade d'ingénieur divisionnaire. Il décéda à Bruxelles le 2 mars 1860.

Léonard forma en 1829 avec son frère Pierre et deux autres associés la société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Châtelineau. Cette entreprise industrielle employait les nouveaux procédés de Cockerill ; elle devint dans la suite une des plus grandes usines sidérurgiques de Belgique. Lors de la révolution belge, il se mit à la tête des volontaires de Châtelineau qui partirent pour Louvain et se rendirent de là à Bruxelles. En juillet 1837, les habitants de Châtelineau l'installèrent solennellement bourgmestre de leur commune. Dans des carrières différentes, les quatre fils de Willmar, dont trois prirent le parti des Belges, ont fait grand honneur à la mémoire de leur père.

* *
*

Comme substitut de l'agent national, sous-préfet de l'arrondissement de Bitbourg, gouverneur du Grand-Duché, l'ancien magistrat de l'abbaye de Munster a rendu des services bien précieux aux habitants du Luxembourg qui était devenu sa véritable patrie. Tout en s'efforçant de faire comprendre à ses concitoyens qu'ils devaient s'accommoder d'un régime absolument nouveau et reconnaître le grand bouleversement comme un fait accompli et sanctionné officiellement même par les monarques dont les armées avaient combattu contre la jeune République, il n'hésitait pas à défendre dans certains cas bien énergiquement leurs intérêts et leurs droits, même en face des autorités militaires. Comme sous-préfet, il sut acquérir l'estime et la confiance des modestes paysans de l'Eifel qui gardaient toujours un bon souvenir de son activité, alors qu'ils étaient déjà devenus des sujets de la monarchie prussienne. Dans ces fonctions comme dans celles de gouverneur du Grand-Duché, il travaillait à former un corps de maires et de bourgmestres consciencieux et probes, capables de gérer les intérêts de leurs administrés et dignes de leur confiance.

Le règne de Guillaume I^{er} n'avait rien d'un régime démocratique, la loi fondamentale ou constitution du Royaume n'accordait à Willmar et aux Etats Provinciaux que des compétences très limitées ; en somme, Metternich aurait approuvé les principes politiques du Roi Grand-Duc qui avait fait de l'ancienne République de Hollande et des anciens